

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 02 avril 2015

**OBJET :**

**Demande de subvention  
« Un Toit 2 Générations »**

**Rapporteur : Mme CADET  
Délibération n°6**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Le rapporteur rappelle que le Centre Communal d'Action Sociale encourage la cohabitation intergénérationnelle initiée par l'association « Un Toit 2 Générations » qui a fait l'objet d'une présentation au conseil d'administration du 26 septembre 2011, suivie de la signature d'une charte.

« Un Toit 2 Générations » sollicite une subvention de fonctionnement afin de financer une partie des actions globales menées par l'association.

Par ailleurs, en octobre prochain, « Un Toit 2 Générations », en partenariat avec les CCAS d'Essey-lès-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Maxéville, Nancy, Seichamps et Villers-lès-Nancy, organise un spectacle gratuit, sous forme de saynètes, qui illustre les relations de la cohabitation intergénérationnelle, suivi d'un débat.

Pour ce faire, l'association recherche des fonds et a sollicité le CCAS d'Essey-lès-Nancy afin d'obtenir une subvention.

**PROPOSITION**

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS d'accorder à l'association « Un Toit 2 Générations » une subvention de :

- 200 € pour le fonctionnement global
- 300 € pour le projet de spectacle-débat.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2015 du Centre Communal d'Action Sociale.

**DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 9 avril 2015.

**Pour extrait,**

**Le Président,**

**Michel BREUILLE**